



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Au Président M. Macron
A la Première Ministre M^{me} Borne
A la Ministre de l'Europe et des
Affaires Étrangères M^{me} Colonna

A Bagnolet, le 10 novembre 2022

Objet : soutien à la société civile haïtienne et refus de toute intervention militaire étrangère

Monsieur le Président,
Madame la Première Ministre,
Madame la Ministre,

La Confédération paysanne, syndicat agricole français membre de la Via Campesina, suit de près l'actualité à Haïti et est en lien avec les organisations paysannes haïtiennes également membres de La Via Campesina, Tet Kole ti Peyizan Ayisyen (TK), Mouvman Peyizan Nasyonal Kongre Papay (MPNKP) et Mouvman Peyizan Papay (MPP).

Par cette lettre, nous demandons aux autorités françaises de cesser toute politique d'ingérence auprès d'Haïti. Nous demandons à ce que la France se retire du CORE GROUP qui n'a aucune légitimité à décider à la place du peuple haïtien et nous demandons à ce que ce groupe soit dissous.

En tant qu'organisation représentative syndicale française, nous vous demandons de respecter les choix de la population haïtienne, en particulier la Coalition des Organisations de la Société Civile Haïtienne (COSCIH), pour qu'elle puisse mettre en œuvre les résolutions qu'elle propose avec notamment la création d'un gouvernement de transition issu de la société civile.

Nous refusons toute intervention militaire étrangère, qu'elle soit française, américaine ou canadienne.

Nous soutenons également la demande des organisations paysannes haïtiennes concernant le retrait de la mission onusienne actuelle.



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Nous rappelons que la France a une immense dette à rembourser au peuple haïtien. Elle a en effet exigé par la force et sans aucun fondement légitime que le peuple haïtien lui verse une réparation comme prix de la conquête de son indépendance. Le montant de ces réparations et des intérêts versés atteindraient aujourd'hui l'équivalent de 28 à 115 milliards de dollars¹. Pour sortir du cycle infernal de la pauvreté et de l'insécurité, le peuple haïtien n'a pas besoin d'une intervention militaire étrangère. Il a besoin que la France lui restitue l'argent volé, tout comme les autres puissances coloniales qui ont pillé ses richesses.

Nous, Confédération paysanne, avec d'autres organisations de citoyens en France mais aussi aux États-Unis et au Canada, allons rester vigilants au sort du peuple haïtien et nous ne cesserons d'interpeller et d'agir en solidarité avec ses revendications. C'est à lui de décider de ce qui est le meilleur pour lui, nous le soutenons dans sa quête de souveraineté alimentaire, de stabilité sociale et d'autonomie politique et économique.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Président, Madame la Première Ministre, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux,

Pour la Confédération paysanne
Véronique Marchesseau, secrétaire générale

¹Voir la série d'articles du New York Times du 20 mai 2022.